

Sienna, voyant couler sur l'arbre de la Croix le flot empourpré, si la plus impalpable goutte n'est pas d'un prix infini ! C'est ce qu'oublie le monde lorsqu'il évalue, dans on ne sait trop quelles balances, les fécondités de l'apostolat ; et M<sup>lle</sup> de Xainctonge s'attendait d'avance à ces bilans dédaigneux, dont Dieu la consolera.

Il y avait donc dans cette âme une prodigieuse fermentation de nouveautés. Réhabiliter ou, pour mieux dire, créer l'enseignement primaire des filles dans la Comté ; en faire accepter la gratuité comme une règle ; instituer à cette fin une congrégation dont les règles et le mode de vie dérogeassent notoirement au commun usage de ces pieuses sociétés ; agir sur le monde, enfin, tout en se détachant de lui, et réfuter par son propre exemple ce dilemme accepté jusque-là : « Ou vie mondaine ou vie claustrale », dilemme meurtrier qui pouvait étioiler l'efflorescence du christianisme dans la société laïque : c'était là le plan d'ensemble en vue duquel une incompréhensible consigne d'en haut avait conduit à Dole M<sup>lle</sup> de Xainctonge.

## IV

Au moment même de son arrivée, au début de décembre 1596, quelques demoiselles de la ville venaient de gravir, neuf jours de suite, la pente du Mont-Roland, sanctuaire qui surplombe Dole. Elles avaient imploré la madone pour que celle-ci,

prenant en pitié les fillettes doloises, décidât une femme « idoine » à leur servir de maîtresse. Il va de soi qu'aucune de ces personnes de qualité n'avait un seul instant songé à honorer elle-même ce rôle en s'y essayant durant quelque temps : apprendre à lire aux enfants, c'était déroger. La neuvaine, du moins, était l'indication d'un besoin, et M<sup>lle</sup> de Xainctonge accueillit cette coïncidence comme un encouragement.

Dijonnaise et puis réformatrice, elle avait plus de titres qu'il n'en fallait pour être mal reçue ; et la quasi-impuissance où elle fut réduite dura près de dix ans. De 1596 à 1606, ses biographes consacrent d'innombrables pages à ses souffrances, et beaucoup moins à ses œuvres. Ses œuvres, c'étaient : la visite des malades ; le catéchisme ou des rudiments d'instruction donnés à des fillettes qui bravaient les critiques pour la venir trouver ; l'attouchement discret de quelques âmes de jeunes filles bien nées, que des influences hostiles lui disputaient, qui se présentaient, s'écartaient et puis revenaient, qui parfois s'effaçaient lorsqu'elles auraient dû se déclarer ses amies, et qui toujours se reculaient lorsqu'elles se sentaient conviées à devenir ses collaboratrices ; enfin, à partir d'une certaine date, un concours actif prêté à une méchante femme, qui dirigeait une mauvaise école. Et de tant de beaux songes conçus à Dijon, exportés à Dole, c'était là tout le résultat ; le total était mince, et les ennemis se pouvaient railler d'une aussi minuscule addition.

Mais dans leur empressement indiscret à cons-

tater les échecs, ils avaient une singulière façon de cataloguer les mérites de M<sup>lle</sup> de Xainctonge; à force d'épier ses œuvres à elle, ils oubliaient leurs œuvres à eux, intrigues, dédains, calomnies, méfaits de tout ordre, et les souffrances que par là même ils procuraient à la jeune fille et qui, durant cette longue période, assurèrent la fécondité de son existence. A peine était-elle installée à Dole, chez une hôtesse provisoirement complaisante, que, de Dijon, deux voix la venaient réclamer : l'une était celle d'un ancien prétendant, le pire avocat peut-être qu'on eût pu choisir pour regagner une telle fugitive; et, l'autre voix, plus impérieuse, sonnait plus haut et plus fort, était celle du Parlement de Dijon, qui, sur la demande de M. de Xainctonge, priait les Dolois de traiter avec mépris et dureté cette émigrante dénaturée. « Ce n'est qu'une friponne et qu'une coquine, puisque le Parlement tout entier écrit contre elle » : ce bruit prit son vol à travers Dole, et ne lui permit plus de descendre la grande rue, où « on l'accablait d'injures qui faisaient trembler ». Française et Bourguignonne, c'était déjà une fort mauvaise recommandation, et d'être désavouée, reniée, maudite par les Français, par les Bourguignons eux-mêmes, c'était le signe d'une infamie notoire. Ainsi se dessinait à Dole la renommée de cette étrangère, qui avait la prétention d'instruire les fillettes. La servante qui avait accompagné son évasion reprit la route de Dijon; et l'hôtesse qui avait accepté M<sup>lle</sup> de Xainctonge finit par la mettre dehors. Ne disait-

on pas, dans les milieux où l'on savait tout, que la présence de cette créature pouvait attirer à la ville de Dole, de la part des garnisons bourguignonnes, vengeresses du Parlement dijonnais, un surcroît de malveillance, et peut-être même quelques pilleries ?

Elle trouva asile dans un « pauvre taudis », « proche le tect, » galetas à peine meublé, où elle vivait de pain et de résiné, voyant « chacun se retirer d'elle » ; et sans cesse elle était ballotée entre le flux d'un mépris injurieux, qui la salissait, et des reflux d'oubli, qui l'isolaient. Trois ans passèrent ainsi : une amie, Claudine de Boisset, et puis la direction des Jésuites, étaient ses seuls soutiens humains. C'était bien peu, sans doute; mais ce peu, elle le perdit encore.

Six cents élèves, à Dijon, redemandaient leurs maîtres Jésuites, expulsés quelques années auparavant; et la Compagnie comprit qu'elle n'aurait la permission de satisfaire à cet appel et de se réinstaller à Dijon, que si les Jésuites de Dole éconduisaient pour tout de bon une pénitente fort mal jugée par les parlementaires dijonnais, et pas beaucoup mieux par les Dolois. Il y eut ainsi, dans l'histoire de la Compagnie, une « question Xainctonge » ; et la question fut réglée par un acte de déférence envers le parlement de Bourgogne et par la réouverture du grand collège de Dijon. Les six cents jeunes gens eurent leurs précepteurs, et les précepteurs eurent six cents jeunes gens, c'était l'essentiel; pouvait-on sacrifier de tels avantages pour continuer quelques

soins spirituels à une personne bien située naguère, mais qui n'était peut-être plus qu'une déclassée ?

On était alors en 1599, et parmi toutes les luttes qu'eut à soutenir Mademoiselle de Xainctonge, ce fut l'instant le plus douloureux. D'être affamée, dénudée, maltraitée, c'était pour elle une opulente occasion de pardons : son corps et sa réputation souffraient, et voilà tout. Mais qu'on isolât sa conscience, et puis qu'on la prétendît bloquer, que les adversaires de sa vocation, irrespectueux de ce qu'il y avait de plus intime en elle, épiassent avec une curiosité maligne les impressions réfrigérantes et décourageantes qu'une direction nouvelle, évidemment incompétente, pourrait susciter en son âme, et qu'enfin, après avoir vainement essayé de détruire, du dehors, l'œuvre de Dieu, ils se flattassent de la détruire du dedans (si l'on peut dire ainsi), à l'aide du tribunal de la pénitence et au nom même de Dieu, Mademoiselle de Xainctonge ne le voulait pas souffrir. Il est des ingérences qui sont des viols... Jugeant que sa vocation « serait en danger si elle la confiait à d'autres », et qu'il lui faudrait, « ou bien aborder son directeur dans un esprit de querelle et disputer perpétuellement, ou bien renoncer à cette vocation, ce qu'elle ne pouvait faire sans mépris de la volonté divine, » l'infortunée déclina tout conseil humain, et c'est Dieu même qu'elle consulta.

Elle relatait plus tard à Catherine de Saint-Mauris, sa secrétaire, qu'étant entrée dans l'église

elle pria le Seigneur de reprendre les talents qu'il lui avait confiés ; elle distingua cette réponse : « Si je veux me servir de toi pour étendre mon royaume, le refuseras-tu, si tu m'aimes ? » Et comme Mademoiselle de Xainctonge aimait Jésus, elle s'en fut loger, à titre d'auxiliaire, chez Dame Suzanne Renard, qui s'occupait d'éduquer quelques gamines et surtout de les bien corriger ; sa douceur persuasive fut bientôt plus sympathique aux écolières que les verges de Dame Renard, et celle-ci, jalouse, mit Mademoiselle de Xainctonge au martyre — un de ces martyres de ménage, séries de mesquineries d'autant plus intolérables qu'elles sont sans portée.

Mais tant de souffrances, peu à peu, mûrissaient leurs fruits ; de ce passif accumulé, l'actif commençait à sortir : autour d'Anne les affections s'éveillaient, les Jésuites recevaient à nouveau la permission de la diriger ; et tombée malade, elle se vit assiégée par beaucoup, comme « le bon ange de la ville de Dole ». Du côté de Dijon, cette maladie même contribuait à éclaircir l'horizon : Anne rétablie fit un voyage en Bourgogne, elle y reçut avec joie la décision de deux tribunaux d'enquête réunis par M. de Xainctonge, et qui, sa fille ayant été ouïe, approuvèrent une vocation si longtemps éprouvée ; et lorsque, à la fin de 1605, elle rejoignit Dole après cette courte absence, la coupe de ses douleurs avait suffisamment débordé pour qu'entour d'elle le terrain, fertilisé par ce débordement même, justifiait enfin l'attente de Dieu.

Mademoiselle de Xainctonge, au cours de cette période d'angoisses, fut, dans toute la force du terme, une « autonome » : sûre d'elle-même et des avis qui l'encourageaient à demeurer elle-même, elle ne se laissait détourner ni par les objections adverses ni par les hésitations qu'auraient essayé de soulever en elle des avis divergents. Et dans la constance qu'elle mettait toujours à vouloir une volonté qu'elle sentait bonne, Mademoiselle de Xainctonge ne voyait point un phénomène extraordinaire ; elle ne s'admirait point elle-même et n'admirait point Dieu en elle, forme mystique de l'orgueil. Je ne sais aucun trait qui dessine mieux la simplicité virile de cette physiologie, que la curieuse réponse qu'en présence du tabernacle elle fit un jour à Jésus. C'était au moment de l'abandon général ; elle avait faim, parfois, et répétant le *Panem nostrum quotidianum* avec cette ardeur haletante que les affamés y savent ajouter, elle continuait : « Je ne vous demande, Père, de la part de Jésus-Christ, que du pain pour vivre autant qu'il le faut, avant d'achever votre ouvrage. » Elle racontait plus tard à Catherine de Saint-Mauris qu'une voix sortie du tabernacle l'interpella brusquement : Veux-tu vivre sans manger ? je te nourrirai de ma seule Eucharistie. » Et l'indigente refusa, disant qu'elle ne voulait pas être une « fille à miracles ». Ce mot achève de nous la peindre ; n'y voyons point l'indice d'un dédain sarcastique pour les grâces de Dieu, mais d'une fidélité superbe à la vocation divine, fidélité qui se maintenait à l'encontre

même des offres imprévues de Dieu. Mademoiselle de Xainctonge tenait à ne point passer pour une exception : jalouse d'agir et d'entraîner les autres à l'action, elle prétendait, autant que possible, ressembler à tout le monde ; pour être, par son exemple, une maîtresse de bien, il ne fallait pas qu'elle devînt une idole pour la piété de ses contemporains, mais que sa vie, au contraire, semblât d'imitation facile ; et si elle eût accepté cette transparence des faveurs surnaturelles, que Dieu lui proposait, elle eût cessé de paraître de plain-pied avec les jeunes filles qu'elle voulait attirer comme coopératrices. Et voilà pourquoi Mademoiselle de Xainctonge ne permit point à Dieu de la distinguer aux yeux des hommes. Je ne crois pas que le concept de l'action chrétienne ait jamais été préservé et appliqué avec une logique plus héroïque : cette jeune délaissée s'opposait à ce que Dieu la désignât au respect par des signes surnaturels, de crainte que ses initiatives, passant dès lors pour extraordinaires, ne décourageassent toute collaboration.

De respect, pourtant, elle en avait singulièrement besoin. Elle se sentait érigée par Dieu comme un « signe de contradiction » ; et nulle impression ne saurait être plus douloureuse pour ceux qui tâchent de faire régner Jésus. Ils voudraient, d'une inlassable aspiration, que se réalisassent autour d'eux les maximes du Maître, la paix dans l'amour, la concorde dans la charité ; et voilà qu'ils obtiennent l'inverse. Ils rêvent de faire s'épanouir l'idéal prêché par Jésus ; qu'ils

attendent, et que d'abord ils reproduisent la réalité de Jésus, *Signum cui contradicetur*. Sur notre terre, à son époque, le roi des Juifs fut un objet de discussions, de scandales, de querelles ; artisan par excellence du salut, il causa la ruine de plusieurs en Israël ; à son occasion des hommes péchèrent.... Tout comme ce lointain modèle, Mademoiselle de Xainctonge, dix ans durant, avait été une raison de discordes, de troubles, de péchés, par l'une de ces prédestinations mystérieuses dont il faudrait un Pascal pour entrevoir les lois ; et poursuivant le rayonnement pacifique de l'Évangile, elle voyait les circonstances créer la guerre autour d'elle, en dépit d'elle, et à cause d'elle. « La Française veut le bien, devaient dire les moins malveillants, mais en somme elle ne fait que du mal. » Les moins malveillants furent à leur tour réfutés : en 1606, Mademoiselle de Xainctonge fut en mesure de faire du bien, et elle en fit beaucoup.

## V

A son retour de Dijon, quelques jeunes filles de Dole se déclaraient prêtes à la suivre ; elles étaient six. Cette aurore du succès lui gagna, suivant l'usage, un certain nombre de sympathies qui se réservaient ; et les tracasseries mesquines de Dame Renard, que son humeur revêche ne permettait point de recevoir dans la future communauté, et qui s'en vengeait en diffamant la

fondatrice, avaient désormais fort peu de poids. Mademoiselle de Xainctonge écrivit à Avignon pour se procurer les statuts de la compagnie des Ursulines, qu'avait instituée dans cette ville, en 1596, sœur Françoise de Bermont ; et la lecture de ces statuts la décida à mettre sa compagnie enseignante sous le vocable de sainte Ursule, comme l'avait fait, trois quarts de siècle auparavant, sainte Angèle de Mérici, créatrice des Ursulines italiennes. La municipalité de Dole, jalouse de ne se point laisser devancer par d'autres villes comtoises, désirait que l'école de filles s'inaugurât au plus tôt, sans d'ailleurs faire le sacrifice de la moindre subvention ; et l'on pressait fort Mademoiselle de Xainctonge, si longtemps éconduite. Jean Doroz, évêque de Lausanne, et auxiliaire de l'archevêque de Besançon, était de passage à Dole : en janvier 1606, il approuva la prochaine institution.

Une dernière formalité restait à remplir. Mademoiselle de Xainctonge rencontrait, lui barbant la route, ces entraves à la liberté d'association, venues jusqu'à nous dans l'héritage, si lourd encore, des régimes anciens. Il fallait que le Parlement de Dole approuvât la compagnie de sainte Ursule. Or avec cette sécheresse de cœur qui parfois accompagne l'habitude de la chicane, et cette inintelligence des grandes choses qu'entraîne souvent le souci de la correction, Messieurs les magistrats opposèrent des objections formalistes. Il en fut un, le conseiller Claude Brun, qui alla jusqu'au fond de la question : per-

sonnage d'esprit rassis, conscient de son importance, il traduisait à merveille ce genre d'esprit que, faute d'un mot meilleur, on a fini par appeler l'esprit conservateur, et qui voilant l'inertie sous des prétextes de prudence, hostile à tous les progrès en raison des dérangements que ces progrès suscitent, interprète comme une déclaration de guerre personnelle les initiatives qui veulent passer outre : « Je tiens à vous en prévenir, Mademoiselle, je n'appuie qu'une seule religion, celle de mes pères ; je m'honore d'en faire profession. Elle est venue jusqu'à nous sans le secours de cette nouveauté que vous voulez introduire, elle peut bien encore aller plus loin, et si vous n'avez d'autre motif à proposer que l'avantage de la religion, je crains que votre demande ne soit pas suffisamment fondée. » La réponse d'Anne de Xainctonge, sous une forme brève et parfaite, est l'éternelle condamnation de cette catégorie de raisonnements : « Il est vrai, Monsieur, que les principes sont immuables, mais les circonstances changent. On peut juger du bien par son utilité et non par sa nouveauté ».

Mais on ne convainc jamais de pareilles oppositions ; on ne les réfute qu'en marchant, et c'est à quoi les parlementaires continuaient de mettre empêchement, alléguant que les bulles et brefs du pape, produits par Anne de Xainctonge en faveur de son œuvre, s'appliquaient aux Ursulines d'Italie. Une bonne fortune fit enfin tomber aux mains de la requérante une approbation accordée par le pape, quelques années auparavant,

pour une maison d'Ursulines que M<sup>me</sup> de Rye avait voulu ouvrir à Vercel ; et Vercel étant en Comté, le Parlement dut s'incliner.

« Oys fiscaux qu'elles se conseillent », griffonna M. le conseiller Claude Brun sur les documents que ces demoiselles avaient présentés. Anne ne comprenait point ce verbiage ; un avocat complaisant lui indiqua que, par cette formule, l'autorisation était implicitement accordée. Et le 16 juin 1606, dans une maison médiocrement famée, dont les locataires nouvelles allaient changer la réputation, M<sup>me</sup> de Xainctonge s'installait avec trois autres demoiselles : parmi les six qui lui avaient, en janvier, promis leur concours, des défections s'étaient déjà produites. Une jeune personne qui affectait tout son zèle à découvrir des imperfections dans les entreprises dont Dieu ne l'avait point elle-même chargée, s'approcha d'Anne, à l'église, et lui dit avec quelque ironie : « Voilà donc, Mademoiselle, toute votre religion (le mot avait le sens de « communauté ») ? — Oui, Mademoiselle, à votre service » répondit, en faisant révérence, la fondatrice victorieuse.

On avait alors deux chambres seulement, et tout de suite on fit l'école ; peu à peu l'on se meubla, on s'agrandit ; et lorsque, en 1609, l'hostie miraculeuse de Faverney fut l'objet à Dole d'une très grande fête, « trois compagnies conduites par les dévotes sœurs de sainte Ursule » défilèrent à la procession ; la première représentait « les femmes les plus illustres de l'Ancien Testament » ; la seconde, « ces heureuses et vertueuses dames,

qui ont eu le bonheur de connaître de vue notre débonnaire Sauveur ; » et la troisième, « ces saintes vierges de la loi de grâce, qui n'ont eu de l'amour que pour ce céleste et tout aimable époux ». Des écoliers des Jésuites venaient ensuite, « chantant avec mélodie les litanies du Saint-Sacrement ». Cette procession, qui célébrait la fête du miracle, était comme un symbole de la victoire de M<sup>lle</sup> de Xainctonge : son vieux rêve de Dijonnaise, de tenter pour les filles ce que les Jésuites avaient accompli pour les garçons, avait enfin passé dans les faits ; et les fillettes de Dole avaient maintenant leurs maîtresses, tout comme les jeunes gens.

Le programme de M<sup>lle</sup> de Xainctonge se réalisait intégralement. Elle l'avait jadis dessiné avec une maturité si insigne, que l'expérience même n'en imposait aucun changement. La congrégation fut exclusivement enseignante, elle renonça bien vite à la visite des hôpitaux. L'école primaire fut gratuite ; et pour en couvrir la dépense, on prenait quelques pensionnaires qui payaient dix pistoles par an, ou bien on faisait de petits ouvrages, des *Agnus Dei* brodés, par exemple, très laids avant la venue de M<sup>lle</sup> de Xainctonge, et qu'elle avait trouvé le moyen de rendre élégants (1). La communauté ne fut pas clôturée :

(1) Les couvents franc-comtois exerçaient volontiers cette industrie des *Agnus* brodés. Dans les *Annales de Sainte-Claire de Poligny*, publiées par M<sup>me</sup> Émile Loxon (Besançon, Paul Jacquin ; Dôle, A. Jacques, 1894), et qui se rapportent à la période troublée des années 1636-1646, on trouve l'anecdote d'un soudard

les religieuses, qui bientôt allèrent se multipliant, pouvaient sortir à deux ; et dans toutes les maisons de la communauté qui furent comme les filiales de Dole, Vesoul excepté, cette dérogation à la coutume française se maintint. L'instruction religieuse, chez les Ursulines comme chez les Jésuites, tenait compte des indications pressantes du concile de Trente ; et les règlements des classes introduisaient, comme livres d'un usage fréquent, les Heures du concile et le petit catéchisme de Bellarmin. Toujours préoccupée de faire rayonner sur le monde son action religieuse, la compagnie chargeait certaines de ses sœurs d'enseigner les pauvres femmes et les servantes ; d'aucunes prêchaient si bien, que les dames se dérangeaient pour les venir entendre ; sœur Altérier rendait jaloux les prédicateurs de Dole. L'enseignement primaire des filles devenait un objet d'attention pour toutes les villes de la Comté : Jacques Toytot, curé de Vesoul, un homme de Dieu, réclamait des Ursulines pour sa paroisse ; puis ce furent Besançon, Arbois, Saint-Hippolyte, Porrentruy ; Anne, à mesure qu'elle était suffisamment sûre des vocations de ses novices, les essaimait au gré des besoins ; et sa fondation de Dole était comme le signe culminant de cette renaissance catholique, qui se produisit en Comté

qui, pénétrant chez les clarisses, disait à la supérieure : « Ça, ça, la bourse ! » Elle lui dit : « Nous sommes de pauvres religieuses qui n'avons point de bourse, mais si vous voulez une couple d'agnus, vous les aurez. » Il répondit : « Ouy, mais qu'ils soient beaux... » (p. 23).

comme en France au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les Ursulines, partout souhaitées, méritaient ces appels en inaugurant d'importants perfectionnements scolaires : le fouet fut supprimé, les petites filles, jusque-là confondues toute ensemble, furent réparties en classes d'après leur âge ; et des articles très précis, dont on conserve à la communauté de Dole une rédaction remontant à l'année 1623, composaient un règlement très complet d'instruction primaire. Enfin les villages de la Comté, non moins que les villes, devaient à leur tour profiter indirectement de l'activité des Ursulines ; les pensionnaires nobles que ces dames internaient distinguaient, parmi les fillettes des petites classes, celles qui pourraient être de bonnes institutrices rurales ; et le couvent de Cole garde encore la vieille copie d'un règlement pour les maîtresses d'écoles de campagne, conforme à la méthode des Ursulines.

Mademoiselle de Xainctonge mourut le 8 juin 1621, ayant été tour à tour, dans la compagnie qu'elle-même avait groupée, sacristine, infirmière, secrétaire, maîtresse des novices (1), préfète des études, et pendant trois ans, à son corps défendant, supérieure. De même que les moines du VI<sup>e</sup> siècle, en donnant assidûment l'exemple du travail manuel, en avaient enseigné le respect et

(1) Sur l'activité de Mademoiselle de Xainctonge comme maîtresse des novices, de nouveaux renseignements viennent d'être mis à jour par M<sup>me</sup> Emile LONGIN dans son livre : *Une petite fille de Simon Renard, sœur Claudine de Bermont, 1595-1612* (Besançon, Paul Jacquin, 1896), p. 29 et suiv.

l'avaient réhabilité, ainsi Mademoiselle de Xainctonge avait voulu réhabiliter, dans la Franche-Comté, les fonctions de l'enseignement primaire des filles, en montrant qu'un ordre religieux ne se jugeait point indigne de cet office. Rien de ce qui est humain n'est étranger à l'Eglise ; et l'on voit au cours de son histoire un certain nombre d'emplois de l'activité humaine, méprisés par le monde comme de viles besognes, sanctifiés d'abord par l'audacieuse compromission de certaines âmes chrétiennes, et finissant par recevoir de l'Eglise les suprêmes lettres de noblesse. Ce sont ces lettres de noblesse que présentement la piété des Ursulines de Dole désire obtenir pour la devancière de la gratuité scolaire. Par la volonté de ses arrière-petites-filles, la « mère Anne » est livrée derechef à toutes les discussions des hommes ; mais c'est la sollicitude, aussi tendre qu'éclairée, de Mgr Marpot, évêque de Saint-Claude, qui préside aujourd'hui ces discussions ; et le procès qu'on entreprend au sujet de Mademoiselle de Xainctonge n'est plus celui de ses témérités, mais celui de sa sainteté (1).

(1) Publié dans la *Revue du Clergé Français* du 15 décembre 1896.